

## **Projet de loi adopté au Parlement des jeunes**

### **Le Collège Letendre récipiendaire d'une bourse**

Laval, le 26 janvier 2016 — Le Collège Letendre est fier d'annoncer que le projet de loi sur la redistribution alimentaire proposé par son équipe d'élèves de 4<sup>e</sup> secondaire a été accepté presque à l'unanimité à la plus récente édition du Parlement des jeunes, qui s'est tenue la semaine dernière à Québec.

Les élèves Alexanne Bélec, Vincent Deschâtelets, Mégane Gendron et James Toupin ont réussi à convaincre 110 députés sur 125 participants du bienfait social et collectif de cette loi. Le vice lieutenant-gouverneur, François Arsenault, a signé le projet de loi qui sera présenté aux députés de l'Assemblée nationale comme préoccupation officielle des jeunes d'aujourd'hui. Les organisateurs du Parlement des jeunes ont remis une bourse de 150\$ au Collège Letendre pour la sélection de leur projet de loi parmi environ 50 propositions.

Les quatre élèves étaient encadrés dans leur démarche par leurs enseignantes d'histoire et de français Martine Robitaille et Joséane Caron. Félicitations à toute cette belle équipe !

*Le Collège Letendre est un établissement privé d'enseignement secondaire, francophone et laïc, qui offre à tous les élèves aptes à réussir un milieu éducatif stimulant et un encadrement supérieur, favorisant leur plein développement personnel, académique et social ainsi que leur intégration dans la réalité d'aujourd'hui et de demain.*

— 30 —

**Relations de presse :** Genevieve Robitaille | Responsable des communications  
450-688-9933 poste 375 | [genevieve.robaille@collegeletendre.qc.ca](mailto:genevieve.robaille@collegeletendre.qc.ca)